



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Avis public

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NO. 2026-121

PRENEZ AVIS que, lors de la séance extraordinaire tenue le 27 janvier 2026, le Conseil municipal de la municipalité de Blue Sea a adopté le Règlement 2026-121 – Décrétant l'imposition des taxes, tarifs et compensation pour l'année 2026.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement pendant les heures ordinaires d'ouverture du bureau municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea ou sur la page Web de la municipalité.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication conformément à la loi.

Donné à Blue Sea, ce 29^{ème} jour du mois de janvier 2026.

Julie Thérien
Directrice générale, greffière-trésorière
Municipalité de Blue Sea
dg@bluesea.ca